

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 0115517 700
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Treizième session ordinaire
27 - 28 juin 2008
Sharm El-Sheikh (EGYPTE)

EX.CL/424(XIII)

**HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES :
ACCELERER LES INVESTISSEMENTS POUR FAIRE FACE A
L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

**HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES :
ACCELERER LES INVESTISSEMENTS POUR FAIRE FACE A L'INSECURITE'
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

**I. CONTEXTE DE LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES
EN AFRIQUE**

(a) Situation actuelle

1. Le monde est en proie actuellement à une augmentation considérable des prix internationaux des denrées alimentaires de base. En 2006, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO a augmenté de 8% puis de 24% en 2007. Au cours des trois premiers mois de 2008, cet indice était en moyenne de 53% supérieur à celle de la même période en 2007. Cette augmentation des prix des produits alimentaires a été rapide, constante et concernait tous les principaux produits vivriers, laitiers et d'élevage. L'Afrique est l'une des régions les plus affectées par cette crise. Par exemple, en Côte d'Ivoire le prix du riz en mars 2008 avait doublé par rapport à son niveau de l'année précédente, tandis qu'au Sénégal, le blé en février 2008 se vendait deux fois plus cher que l'année précédente et celui du sorgho avait augmenté de 56%. Au Nigeria, le prix du mil et du sorgho a doublé au cours des cinq derniers mois. En Somalie, le prix de la farine de blé dans les régions du Nord a pratiquement triplé au cours des douze derniers mois, et au Soudan (Khartoum) il a augmenté de 90%. En Ouganda, le prix du maïs avait augmenté de 65% en mars 2008 par rapport à septembre 2007. En mars 2008, le prix du maïs au Mozambique (Maputo) était de 43% supérieur à celui de l'année précédente. En outre, la volatilité des prix, qui s'est accentuée et s'est poursuivie plus que jamais. Les prix restent élevés aujourd'hui même si la production céréalière mondiale s'est améliorée par une augmentation de 4,7% en 2007 et 2,6% en 2008 (prévisions). Les prévisions disponibles à moyen et à long terme de l'Institut international de la recherche en matière de politiques alimentaires et de l'OCDE/FAO indiquent qu'à l'avenir les prix des produits alimentaires se maintiendront au-delà du niveau de leur tendance précédente. Au cours des dix années à venir, les prix des produits alimentaires de base seront probablement supérieurs à ceux des dix années précédentes, même s'il faut s'attendre à une légère baisse en 2009 ou 2010.

2. La hausse du prix des produits alimentaires a exacerbé la situation de la balance des paiements dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (LIFDCs). Le coût total des importations des produits alimentaires pour les pays en développement était de 254 milliards de dollars EU en 2007, soit 33% supérieur à celui de 2006, qui était déjà de 13% supérieur à celui de 2005. Les factures des importations annuelles de produits alimentaires pour les LIFDCs étaient le double de leur niveau en l'an 2000. En conséquence, dans certains pays la détérioration substantielle de leurs comptes courants est parfois supérieure à 3% du PIB. Ainsi, la hausse du prix des importations des denrées alimentaires et de l'énergie, place un lourd fardeau sur les LIFDCs en ce sens notamment, qu'ils doivent faire face aux problèmes récurrents de la sous-alimentation. Les pays africains en particulier sont gravement touchés. En outre, selon les estimations de la Banque mondiale, 100 millions de personnes sont devenus pauvres du fait de la hausse des prix ces deux dernières années, ce qui a déclenché des manifestations, des grèves et contribué

même à l'instabilité politique. Des troubles sociaux liés à la hausse des prix des denrées alimentaires ont déjà eu lieu dans un certain nombre de pays en Afrique, notamment au Burkina Faso, au Cameroun, en Egypte, en Guinée, en Mauritanie, au Maroc et au Sénégal. Cependant, la flambée des prix des denrées alimentaires pourrait être considérée non seulement comme une menace, mais également comme une opportunité. Les pays exportateurs nets de produits alimentaires et les ménages vendeurs nets sont ceux qui tirent généralement profit de la hausse des prix si le signal des prix est transmis aux producteurs de manière appropriée. La hausse des prix peut entraîner l'augmentation des revenus et de la production et encourager les investissements additionnels dans les capitaux productifs d'intérêts.

(b) Causes de la hausse des prix des produits alimentaires

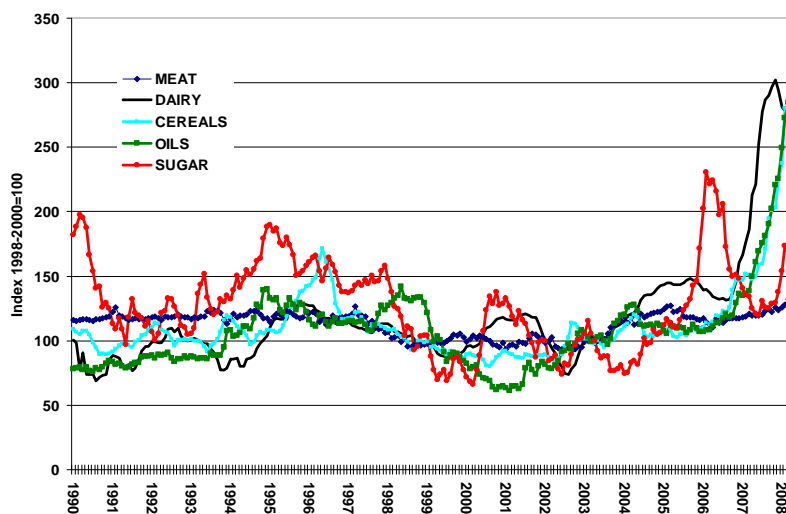
3. Cinq raisons principales sont à la base de la hausse des prix des produits alimentaires

- i. La production de céréales dans le monde a chuté de 3,6% en 2005 et de 6,9% en 2006 pour cause d'aléas climatiques dans la plupart des pays producteurs telle que l'Australie ;
- ii. Les niveaux des stocks sont très faibles, ce qui aggrave l'impact des pénuries de production étant donné que les marchés se plaignent de la rupture de stock régulateur;
- iii. Le prix du pétrole et le prix des produits alimentaires sont étroitement liés avec un coefficient de corrélation estimé à plus de 0,6%. La flambée rapide du prix du pétrole a exercé une pression en amont sur le prix des produits alimentaires puisque le prix des engrais a pratiquement triplé et que les coûts du transport ont doublé au cours des deux dernières années;
- iv. L'augmentation de la demande du secteur des biocarburants a également tendance à faire flamber les prix. L'on estime à environ 100 millions de tonnes soit 4,7% de la production céréalière mondiale, la quantité de graines utilisée comme biocarburants en 2007/2008. En 2007/2008, les Etats-Unis d'Amérique à elles seules, ont utilisé 80 millions de tonnes de maïs pour produire de l'éthanol soit une augmentation de 37% par rapport à l'année précédente ;
- v. La croissance économique dans certains grands pays en développement tend vers un changement de régime alimentaire et vers un besoin de plus en plus pressant en cultures vivrières. Au cours des quinze dernières années, la consommation de viande a plus que doublé en Chine, et a augmenté de 70% au Brésil et de 20% en Inde. Etant donné qu'il faut 7kg de céréales pour produire 1 kg de viande, ce changement de régime alimentaire a entraîné également une hausse des prix des céréales.

(c) Tendances mondiales à long terme de la hausse des prix des produits alimentaires

4. Les prix de la plupart des produits alimentaires de base ont augmenté depuis 2001, et surtout en 2007 et 2008 (voir figure 1). La flambée actuelle des prix des denrées alimentaires se distingue des hausses précédentes dans le temps et la durée. Cette augmentation a touché presque tous les produits alimentaires de base quoique à des degrés différents. La volatilité des prix s'est également accentuée.

Figure 1 : l'indice des prix mensuels de la FAO pour les groupes de produits alimentaires de base (1998-2000=100)

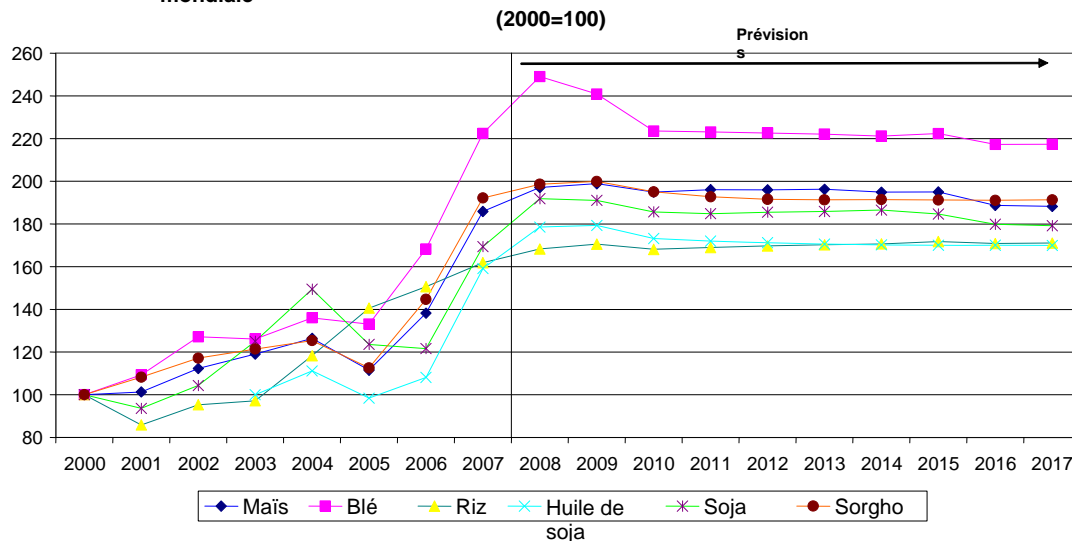


Source: FAO

5. L'incertitude plane sur les futurs prix des denrées alimentaires. Les facteurs temporaires tels que la sécheresse en Australie ou la récession aux Etats-Unis, passeront. Mais la tendance changeante de la demande, les prix élevés du carburant et des engrais ainsi que et le changement climatique sont plus structurels. Les prix élevés devraient, en principe, entraîner une production élevée et des prix bas. Cependant, les effets du changement climatique sur la production agricole et la demande en biocarburants (établissant un lien entre l'alimentation et le marché du carburant) créent une grande incertitude quant au mécanisme du marché « normal ». Par ailleurs, l'incertitude existe également en ce qui concerne le potentiel en (bio)-technologie pour l'augmentation de la production et pour la deuxième génération de biocarburants pour faire face aux besoins en énergie sans affecter le marché des denrées alimentaires. En dépit de ces incertitudes, la majorité des institutions prévoient la flambée des prix de la plupart des produits de base en 2008 et 2009 puis leur baisse progressive jusqu'à un niveau relativement élevé. La moyenne des prix des produits vivriers pendant les dix (10) prochaines années risque d'être plus élevée que celle des dix (10) années précédentes (voir Tableau 2).

**Figure 2: Prévisions des prix
des produits alimentaires**

Moyenne des prévisions de EIU, FAPRI, IFPRI, OCDE/FAO, USDA et Banque mondiale



6. Les Stocks mondiaux de céréales diminuent puisque ces dernières années, la demande a dépassé l'offre. Les stocks de céréales sont à leur plus bas niveau en plus de deux décennies. Les faibles stocks ont contribué à l'instabilité des prix, lesquels ont été relativement élevés ces dernières années. Les coûts élevés du transport ont également contribué à l'instabilité des prix. Les récentes augmentations surviennent suite à une baisse prolongée des prix de nombreux produits agricoles, atteignant le plus bas niveau dans l'histoire, à la fin des années 1990. Les prix des céréales étaient en baisse parce que la productivité avait tiré profit de la Révolution verte, alors que l'augmentation de la demande diminuait suite à une croissance démographique faible, à la pauvreté persistante dans certains pays et du fait des niveaux moyens voire élevés de consommation de céréales dans d'autres pays comme la Chine.

II. Impacts et incidences de la hausse des prix des produits alimentaires

a) Effets sur les économies nationales et régionales

7. La hausse des prix des produits alimentaires dans le monde a des effets très différents selon que les pays sont importateurs ou exportateurs nets de produits alimentaires. Les pays exportateurs nets bénéficient de l'amélioration des termes de l'échange. Quant aux pays importateurs nets, ils sont confrontés à une détérioration des termes de l'échange et à une facture plus lourde des produits alimentaires. Les pays africains sont généralement importateurs nets de produits alimentaires, ce qui implique que la hausse des prix s'est traduite, en ce qui les concerne, par une détérioration générale de leurs termes de l'échange. En outre, la plupart des pays africains sont importateurs nets de pétrole. Ils sont par conséquent confrontés à une flambée des prix du pétrole, à laquelle s'ajoute la hausse des prix des produits alimentaires. La flambée des prix du pétrole contribue également à l'augmentation des prix des produits alimentaires à travers leur impact sur les coûts du fret et du

transport. Par exemple, le coût du transport des expéditions du PAM de Beaumont (Texas) à Djibouti a augmenté de 55 pour cent entre décembre 2006 et février 2007.

8. La hausse du prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux a accentué la vulnérabilité des pays en développement importateurs. Les importations de denrées alimentaires, dites « importations de sécurité » par les pays qui souffrent d'une baisse de la production nationale, ont un effet modérateur sur les prix. Avec la hausse des prix sur les marchés mondiaux et les restrictions à l'exportation, ces importations de sécurité sont toutefois devenues difficiles. De nombreux pays tels que l'Argentine, l'Égypte, l'Inde, le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine et le Vietnam ont imposé des taxes à l'exportation, limité ou interdit les exportations. A quelques exceptions près, la plupart des pays africains poursuivent des politiques commerciales restrictives des produits alimentaires en imposant des tarifs douaniers et en interdisant les exportations, ce qui limite la transmission des prix internationaux. Une transmission limitée semblerait profitable dans le cas d'une hausse des prix (elle servirait de bouclier aux consommateurs locaux face à la hausse des prix), mais aurait également des désavantages car les prix internationaux moins élevés profiteraient moins aux consommateurs dans les pays importateurs. De manière générale, ce système peut s'avérer coûteux au trésor public, de même qu'il peut engendrer des distorsions structurelles et décourager les producteurs et le commerce au niveau national, ce qui, au bout du compte, peut affecter encore plus les approvisionnements et les prix des produits alimentaires.

9. Dans les pays en développement, la nourriture joue un rôle majeur dans l'indice des prix à la consommation, d'où les pressions inflationnistes générées par la hausse des prix des produits alimentaires. L'on s'attend à ce que l'inflation générale en Afrique atteigne 6,4% en 2006, 6,3% en 2007 et 7,5% en 2008 avec plus de dix pays dont les taux d'inflation pourraient être à deux chiffres.

10. La hausse des prix des produits alimentaires peut également entraîner des déséquilibres fiscaux. Les dépenses publiques des filets de protection, basés ou non sur les denrées alimentaires, peuvent augmenter, soit parce que le nombre de bénéficiaires aura augmenté soit parce que le coût par bénéficiaire sera élevé soit à cause des deux à la fois. Plusieurs gouvernements ont, en outre réduit leurs taxes et leurs tarifs douaniers sur les produits alimentaires afin d'atténuer l'effet de la hausse des prix.

b) Impacts au niveau des ménages

11. Les prix des produits alimentaires trop élevés peuvent compromettre la lutte contre la faim, car ils pourraient rendre difficile l'accès des ménages à la nourriture. Les groupes de population les plus vulnérables aux prix des produits alimentaires trop élevés sont ceux qui achètent les aliments plus qu'ils n'en vendent (acheteurs nets), ils dépensent une grande partie de leurs revenus dans la nourriture et peu de mécanismes fonctionnent en leur faveur. Il s'agit des groupes de populations pauvres vivant en milieu urbain, des populations rurales démunies de terres, des populations pastorales et des petits exploitants et agropastoraux (soit parce qu'ils produisent des cultures autres que les cultures vivrières, ils dépendent des revenus tirés de la vente du bétail ou achètent plus d'aliments qu'ils n'en vendent). Les populations pastorales sont souvent les plus vulnérables, car elles pourraient souffrir

en même temps de la chute des prix du bétail. En conséquence, les termes de l'échange entre les céréales et le bétail pourraient chuter brusquement, souvent en un temps très court.

12. Quant aux ménages vulnérables, les prix trop élevés auront un impact immédiat sur la qualité et la quantité des aliments qu'ils consomment. Ils réduiront le nombre de repas, la quantité des repas et les dépenses sur les aliments non essentiels. Les aliments non essentiels sont souvent ceux qui apportent les graisses, les minéraux et les vitamines, éléments essentiels pour la croissance et le maintien d'une vie en bonne santé et productive. Ce phénomène aura des graves conséquences, surtout pour les groupes vulnérables (les malades, les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes). Les ménages pourraient également réduire leurs dépenses des autres besoins fondamentaux tels que l'éducation et la santé, ou vendre les biens productifs, ce qui aura des effets négatifs sur leurs moyens de subsistance dans le présent et dans le futur.

13. La Banque mondiale estime à 100 millions les personnes touchées par la pauvreté à cause des prix élevés, au cours de ces deux dernières années. L'analyse des risques effectuée par le PAM dans un certain nombre de pays révèle que l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages sera significatif. Les prix trop élevés des produits alimentaires pourraient faire de la lutte contre la faim, un combat inégal si les prix des produits alimentaires restent élevés et si aucune mesure additionnelle n'est prise pour atténuer l'impact.

Solutions proposées face aux prix élevés des produits alimentaires

14. Même si la situation actuelle pose des défis stratégiques à plusieurs égards, des actions efficaces et cohérentes peuvent être prises en faveur des populations vulnérables à travers les politiques d'aide alimentaire, commerciales, d'investissement et de protection sociale. À cause de l'urgence qu'il y a à venir en aide aux populations et aux pays dans le besoin, les actions stratégiques proposés sont classées en deux catégories : les actions immédiates à court terme et les actions à long terme à mener progressivement dans l'immédiat, mais dont l'impact peut prendre du temps. Se concentrer sur les seules actions à court terme pour atténuer la crise entraînerait l'échec dans la recherche de solutions aux problèmes pressants et rendrait difficile la dotation du système alimentaire en capacité de résistance voulue.

15. Cette approche a permis de prendre huit actions importantes qui méritent une attention immédiate ; mais ces impacts sur les populations pauvres, sur l'agriculture et sur l'économie dans l'ensemble pourraient être différents avec le temps, allant des impacts immédiats aux impacts futurs. La première série d'actions, à savoir les actions à court terme, permettront de répondre aux besoins immédiats en aide alimentaire et d'augmenter la disponibilité des produits alimentaires. La deuxième série, celle des mesures d'investissement à long terme, permettra de répondre à la nécessité de construire un système alimentaire plus résistant capable de relever les défis présents et futurs.

16. Les huit actions stratégiques proposées sont les suivantes :

(a) Actions immédiates à court terme :

- 1. Développer les réactions d'urgences et l'assistance humanitaire.**
Les agences nationales d'intervention d'urgence interviennent généralement en cas de catastrophes naturelles et d'urgences humanitaires complexes, mais pas aux catastrophes qui se prolongent dans le temps, comme la crise actuelle de la flambée des prix. Cette situation doit changer. Les agences d'intervention d'urgence doivent adopter des dispositifs qui les stimuleront, en cas de crise comme celui que nous connaissons actuellement. Elles doivent s'investir davantage dans la planification préalable et déployer toutes leurs capacités pour contrôler et assister les groupes de populations ciblées. Les agences nationales d'intervention d'urgence doivent également coopérer avec les organisations qui s'occupent des questions chroniques d'alimentation, d'agriculture et de nutrition aux niveaux national et international. Compte tenu de la situation actuelle de la crise des prix, les décideurs doivent accorder toute l'attention voulue aux pauvres des zones urbaines. La distribution des produits alimentaires et de fonds doit être répandue et doit cibler les populations les plus pauvres avec une attention particulière pour la nutrition des enfants en bas âge, les régions démunies, l'alimentation scolaire avec des rations à emporter ainsi que des denrées alimentaires et de l'argent contre le travail. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans les actions connexes. Les distributions programmées protégeront le niveau de la consommation alimentaire des populations bénéficiant des programmes existants. Le financement accru empêchera la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorera la planification préalable en cas d'urgence.
- 2. Levée des interdictions sur l'exportation des produits agricoles.**
Les interdictions sur l'exportation entre les pays en développement ont créé un nouveau domaine de politique commerciale. Les gouvernements ont le droit légitime de protéger, avant toute autre chose, les intérêts de leurs citoyens et c'est pourquoi l'on ne doit se faire aucune illusion : le problème concernant les interdictions sur l'exportation ne peut pas être traité pays par pays. Bien que la nouvelle vague des restrictions sur l'exportation exige une attention internationale de toute urgence, la question ne doit pas s'ajouter au cycle des négociations de Doha. Elle doit être plutôt traitée par un Forum *ad hoc* d'acteurs internationaux négociant conformément à un code de conduite et dans un esprit d'une confiance mutuelle. Tout au moins, le commerce d'exportation, doit pour des raisons humanitaires, être re-ouvert maintenant et avant la tenue d'un Forum. La levée des interdictions sur l'exportation permettra de stabiliser la fluctuation des prix des céréales, de réduire le niveau des prix d'environ 30% et d'améliorer l'efficacité de la production agricole.
- 3. Mise en oeuvre de programmes de production alimentaire à impact rapide dans les domaines essentiels (semences, engrais,**

crédits). L'action à court terme de promotion de la croissance agricole nécessite l'accès aux semences, aux engrais et aux crédits pour le secteur des petits exploitants. De nos jours, de bonnes semences pour la culture sous pluie, particulièrement en Afrique, sont essentielles pour l'augmentation de la production. Les petits exploitants agricoles également doivent avoir accès aux programmes d'écoulement de leurs produits agricoles à des prix minimum garantis qui reflètent les prix du marché international à long terme. Des programmes rigoureusement subventionnés pour l'acquisition de semences, d'engrais, de système d'irrigation, de l'électricité et de l'eau doivent impliquer le secteur privé dès le début et faciliter le passage de « Programmes de subventions » aux accords de marchés. Ces programmes subventionnés doivent être axés uniquement sur les pays les moins avancés. Le calendrier de ces actions est cruciale pour la réalisation d'une production agricole rapide pour le petit exploitant et pour le petit secteur privé travaillant pour l'agriculture. Les services bancaires et financiers sont également cruciaux pour le succès. Ces programmes à court terme doivent avoir des stratégies de sortie clairement définies. Même si la production doit être rapide, elle doit être déterminée, dans une large mesure, par un meilleur rendement plutôt que par l'expansion de la superficie. Les programmes de production à impact rapide relanceront la croissance agricole à court terme, créeront des possibilités génératrices de revenu dans la crise ainsi que la baisse des prix.

4. **Changement des politiques de biocarburant :** Une série de mesures doivent être envisagées pour mettre à disposition pour l'alimentation de céréales et d'oléagineux qui sont actuellement utilisés pour le carburant. Ces mesures comprennent le gel de la production de biocarburant au niveau actuel en sa réduction ou l'imposition d'un moratoire sur les biocarburants à base de céréales et d'oléagineux (ce qui implique la suspension temporaire de l'utilisation des céréales et des oléagineux pour la production de biocarburant) jusqu'à ce que les prix reviennent à des niveaux raisonnables suivant le principe de l'offre et de la demande à long terme. Au même moment, il faudra augmenter le soutien à la mise au point de technologies de bio-énergie qui ne sont pas en concurrence avec la production alimentaire. Un moratoire sur les biocarburants à base de céréale libérera rapidement les céréales et les oléagineuses pour l'alimentation. Cette mesure pourrait faire baisser le prix du maïs d'environ 20% et réduire par conséquent le prix du blé d'environ 10%.

(b) Action d'investissement à moyen et long termes

5. **Les marchés calmes avec un réglementation de la spéculation axée sur le marché, le partage des réserves publiques de céréale, le renforcement du financement de l'importation de produits alimentaires et la fiabilité de l'aide alimentaire.** La spéculation est principalement une conséquence et non une cause de la crise des prix ainsi toute politique de réglementation excessive et de marché serait une réaction inappropriée. Cependant, la surveillante et les mesures

de réglementation telles que le contrôle du capital spéculatif ou la limitation des opérations à terme doivent être mises en œuvre pour freiner la spéculation excessive sur les marchés de produits agricoles. Dans les conditions difficiles actuelles du marché, il est impossible d'accumuler des réserves mondiales de céréales qui pourraient apporter le calme souhaité sur les marchés. Cependant, des accords de mise en commun de portions convenues des réserves nationales aux niveaux régional et mondial pourraient être réalisables. Une série d'engagements coordonnés pour la création d'une modeste réserve de céréales par les principaux pays producteurs de céréales (y compris l'approvisionnement coordonné à partir des réserves pour des cas d'urgence régionale lorsque les prix flambent excessivement plus que ne l'indiquent les fondamentaux du marché) doivent être mis en œuvre aux niveaux mondial ou régional. Un réseau mondial de renseignements doit fournir des informations sur la gestion de ces réserves internationales coordonnées. La mise en commun des réserves publiques mondiales ou régionales, complétées par un fonds de financement de l'importation, permettra aux pays ayant d'importants déficits alimentaires dans une région donnée d'avoir accès aux ressources vivrières à des prix raisonnables et durables en temps de crise. Elles aideraient également de contenir les anticipations spéculatives qui stimulent la hausse pendant la flambée des prix. Mais de telles réserves ont leur prix suivant leur volume et doivent donc être minutieusement évaluées par rapports aux bénéfices éventuels.

6. **Investissement dans la protection sociale.** Des initiatives globales de la protection sociale sont nécessaires pour faire face aux risques auxquels les pauvres sont confrontés en raison de l'accès réduit à l'alimentation à cause de la hausse des prix. Les interventions de protection sociale appropriée sont tant des actions de protection pour réduire les effets des risques à court terme que des actions de prévention pour faire obstacles aux conséquences négatives à long terme. La mise en œuvre ou l'intensification de ces interventions est complexe, avec des coûts importants et dépend de la base des connaissances et des capacités. Au centre des actions de protection **se trouvent les programmes conditionnels de transferts de subventions, les systèmes de retraite et les programmes d'emploi.** De tels programmes existent dans plusieurs pays à faible revenu et ils doivent être renforcés. Là où des telles interventions n'existent pas, des programmes de transfert de fonds doivent être mis en œuvre à court terme. Au cas où le marché des produits alimentaires ne fonctionnent pas bien ou n'existent pas du tout, la fourniture de l'alimentation est une meilleure option que la distribution de l'argent liquide. **La micro-finance** qui comprend le crédit et l'épargne, est aussi conseillée pour permettre aux pauvres d'éviter les actions sévères telles que la vente, dans des conditions difficiles, des biens productifs ce qui peut compromettre pendant longtemps leur revenus potentiels. Les vastes réseaux mondiaux des institutions de la micro-finance doivent examiner la possibilité de réagir à la crise des prix en assouplissant provisoirement les conditions de remboursement étant

donné que les pauvres doivent avoir accès au crédit pour se nourrir et à l'allègement de la dette. **Les programmes de santé préventive et de nutrition** qui sont destinés aux groupes de populations vulnérables (tels que les mères, les jeunes, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/SIDA) doivent être renforcés et élargis pour avoir une couverture universelle. Cette mesure est essentielle pour éviter les conséquences à long terme de la malnutrition sur la santé de l'homme et la productivité économique à long terme de la malnutrition sur la santé de l'homme et la productivité économique. En outre, les programmes **d'alimentation scolaires** peuvent jouer un rôle important dans l'augmentation du nombre d'inscriptions dans les écoles, le maintien des enfants à l'école et d'améliorer leurs résultats scolaires. Les interventions doivent être coordonnées avec les actions de secours déjà mentionnées (action 1). Un grand nombre de ces actions doit être entrepris au niveau national mais plusieurs pays manquent de ressources pour leur mise en œuvre. Les donateurs doivent accroître leur assistance à ces programmes tout en procédant à un examen rigoureux des dépenses publiques. Ces mesures peuvent éviter les conséquences néfastes à long terme de malnutrition infantile, protéger les biens des pauvres et maintenir les taux d'inscription à l'école.

- 7. Promotion de l'investissement pour la croissance agricole durable.** Pour transformer la crise en une opportunité pour les cultivateurs et pour mettre en place une résistance aux futures crises alimentaires, une transition vers des investissements fiables à long terme pour la croissance de la production agricole s'avère nécessaire de toute urgence. De tels investissements sont particulièrement requis compte tenu des facteurs contraignants pour l'agriculture en raison du changement climatique qui menace de perpétuer la crise actuelle. Les investissements pour la croissance agricole durable comprennent l'accroissement des dépenses publiques pour l'infrastructure rurale, les services, la recherche dans le domaine agricole, la science et la technologie. De nouveaux mécanismes novateurs d'assurance des récoltes doivent être introduits et testés à grande échelle. La technologie de l'information, les données fiables sur le climat et le rendement élevé escompté sur l'assurance font que l'innovation dans ce domaine est maintenant beaucoup plus réalisable. Les pays développés doivent faciliter le partage de l'innovation dans le domaine agricole et de la recherche qui concerne la promotion de la productivité et la transformation de la petite exploitation agricole. Les dirigeants africains doivent honorer leurs engagements à la Déclaration de Maputo d'allouer, aussitôt que possible, au moins 10% de leurs budgets à l'agriculture afin de réaliser la croissance agricole tant nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de la faim. La réaction requise n'est pas seulement une question de croissance de la productivité au niveau des exploitations agricoles mais elle doit inclure **toute la chaîne de valeur alimentaire** avec la participation des acteurs du secteur privé des industries alimentaires et de distribution jouant des rôles de premier plan. Ces investissements produiront des rendements élevés, non seulement en termes de

croissance agricole mais également en termes de réduction de la pauvreté dans les zones rurales et urbaines grâce à l'augmentation de la production accrue, à la création d'emplois et à des prix plus bas des denrées alimentaires.

- 8. Conclusion du cycle de Doha de l'OMC.** La conclusion du cycle de négociations de Doha de l'OMC est même plus appropriée en temps de hausse des prix des produits alimentaires afin de renforcer le commerce basé sur des règles. Un monde qui manque des provisions et qui fait face à des fluctuations régionales et nationales a besoin de beaucoup d'options pour faire du commerce et rien de moins. Il doit être plus facile pour les pays d'accepter des tarifs agricoles plus bas lorsque les prix du marché, particulièrement des produits sensibles sont élevés. Avec des prix mondiaux des produits alimentaires élevés, il n'est peut être pas nécessaire d'accorder un important soutien local ou des subventions pour l'exportation aux agriculteurs dans les pays développés. L'UE a déjà éliminé les tarifs qu'elle applique aux céréales mais elle n'a pas encore réduit ses tarifs consolidés, ce qui veut dire qu'il n'y a aucune certitude concernant ces niveaux à long terme. De même, les agriculteurs américains s'agrippent fermement aux taux bas sur les prêts et aux programmes de paiement contracyclique en dépit du fait qu'ils doivent en tirer pour le profit dans les années à venir. Les décideurs dans les pays développés veulent garder leurs options ouvertes au cas où les prix baisseraient. La situation alimentaire actuelle doit toutefois être considérée comme une occasion d'introduire d'importants changements dans les négociations agricoles concernant l'accès aux marchés, le soutien interne et les subventions à l'exportation. Si ces occasions sont exploitées, elles conduiront à un commerce beaucoup plus juste et ouvert, à l'utilisation efficace des ressources et au bien-être des populations dans les pays en développement. Elles auraient également un effet stabilisateur sur les prix agricoles et aideraient à empêcher des crises futures.

IV. Récente performance de l'agriculture africaine

(a) Le CAADP comme Programme collectif pour la croissance agricole, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle

17. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) et la Déclaration de Syrte sur l'Agriculture et l'Eau sont au centre des efforts des gouvernements africains dans le cadre de l'initiative UA/NEPAD d'accélérer la croissance et d'éliminer la pauvreté et la famine dans les pays africains. L'objectif principal CAADP est d'aider les pays africains à atteindre un rythme plus élevé de croissance économique par le développement tiré par l'agriculture qui élimine la faim, réduit la pauvreté et l'insécurité alimentaire et permet le développement de l'exportation. En tant que programme de l'UA, il est le produit des gouvernements africains qui le sont approprié et qu'ils gèrent. Malgré sa structure continentale, le programme est une partie intégrante des efforts nationaux en vue de promouvoir la croissance du secteur agricole et du développement économique. Il ne constitue pas une série de programmes supranationaux qui

doivent être exécutés par les différents pays. Il s'agit plutôt d'un cadre commun reflété dans un ensemble de principes et d'objectifs clés qui ont été définis et approuvés par les chefs d'Etat et de gouvernement pour (i) orienter les stratégies et les programmes d'investissements nationaux, (ii) permettre l'apprentissage et l'évaluation par les Pairs et (iii) faciliter une meilleure rationalisation et harmonisation des efforts de développement.

18. Le CAADP, en tant que cadre commun pour l'accélération du développement agricole à long terme et la croissance dans les pays africains, repose sur les principaux principes et cibles suivants :

- i. le principe de la croissance induite par l'agriculture comme stratégie principale pour réaliser l'Objectif du Millénaire pour le développement concernant la réduction de la pauvreté ;
- ii. la réalisation d'un taux de croissance annuel moyen de 6% du secteur de l'agriculture au niveau national ;
- iii. l'allocation de 10% des budgets nationaux au secteur de l'agriculture et l'exploitation des complémentarités régionales et de la coopération pour stimuler la croissance ;
- iv. les principes d'efficacité de dialogue, d'examen et de responsabilité, partagés par tous les programmes de l'UA/NEPAD ;
- v. les principes de partenariats et alliances pour inclure les agriculteurs, l'agro-industrie, et les communautés de la société civile ;
- vi. les principes de mise en œuvre, attribuant les rôles et responsabilités de mise en œuvre des programmes aux différents pays; ceux de la coordination aux Communautés économiques régionales ; et ceux de la facilitation au Secrétariat du NEPAD.

(b) La performance de la croissance économique et agricole globale s'est fortement améliorée dans les pays africains pendant les 10 dernières années

19. On peut distinguer trois périodes majeures dans la croissance économique récente de l'Afrique et sa performance en vue de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : une première période ayant connu un taux de croissance positif du Produit intérieur brut (PIB) par habitant pendant la première décennie post-indépendance, suivie d'une période de près de 20 ans de croissance négative du revenu par habitant, de 1974 à 1993. La baisse du revenu par habitant s'est arrêtée au milieu des années 90, suivie d'une troisième période, la plus longue période (1994-2005) de croissance positive soutenue du revenu par habitant sur le continent depuis le début des années soixante-dix.

20. De plus, il y a eu une croissance constante du niveau de production alimentaire par habitant pendant les 10 dernières années. Le processus de relance qui a commencé à la fin des années 90 s'est accéléré pendant la dernière décennie, et a aujourd'hui atteint des taux de croissance moyens de 6% par an pour le PIB et de 4 à 5% pour l'agriculture. Contrairement aux années précédentes, la croissance dans le secteur de l'agriculture a été accompagnée par une forte croissance des niveaux de production globale dans le secteur. Un autre développement encourageant est le fait que la relance de la croissance économique et agricole n'est

pas uniquement en train de s'accélérer, mais elle s'élargit également pour couvrir plus de pays. Le nombre de pays ayant des taux de croissance supérieurs a considérablement augmenté pendant les 5 dernières années. La preuve d'une croissance plus soutenue et plus rapide pendant les 10 dernières années par rapport aux deux décennies et demi précédentes est un signe positif. Le défi est aujourd'hui de maintenir cela à moyen et long termes, et même de l'accélérer pendant les quelques décennies à venir si le continent veut réaliser une réelle transformation du secteur agricole et atteindre les objectifs du CAADP. A titre de comparaison, il est à noter que l'Inde, pendant la révolution verte, a connu une croissance de la production agricole de 6%, très similaire aux taux de croissance que connaissent aujourd'hui beaucoup de pays africains. Il y a près d'une douzaine de pays qui ont eu des taux annuels de croissance de 5% ou plus entre 2003 et 2005, ce qui est très proche de l'objectif du CAADP de 6%. Dans l'ensemble, le nombre de pays ayant atteint ou dépassé l'objectif de croissance de 6% du CAADP pour l'agriculture est passé de 5 à 11 depuis 2003.

21. En dépit des changements positifs récents, les tendances actuelles dans la performance du secteur économique et agricole africain devraient être accélérées et élargies pour réaliser les changements souhaités pour ce qui est des niveaux de la pauvreté et de la malnutrition dans les délais définis par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le message clé est que la performance récente de la croissance en Afrique doit être soutenue, élargie et accélérée en vue de réduire considérablement la pauvreté. Les pays africains doivent tirer les enseignements des réussites des 10 dernières années et mettre en œuvre la politique et les mesures d'investissement nécessaires pour accélérer et élargir le processus de croissance.

22. **L'agriculture reste le secteur à travers lequel peuvent être réalisées la croissance générale et la réduction de la pauvreté.** La performance de la croissance du secteur de l'agriculture pendant les 10 dernières années indique en effet que les changements requis pour réduire considérablement la pauvreté et éliminer la malnutrition doivent être à la portée de plusieurs pays africains. Selon les projections de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), les pays africains pourraient réaliser d'importants progrès en vue de la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle pendant les 15-20 ans à venir en adoptant des politiques et stratégies d'investissement pour : (i) augmenter le taux de croissance moyen de la production agricole de 50% ; et (ii) accélérer les taux de croissance globaux du PIB de 6,5 à 8,0%, en plus de l'augmentation de 50% du nombre du bétail.

23. Dans un avenir prévisible et dans la grande majorité des pays africains, l'agriculture restera le secteur le plus important dans la bataille en vue de réduire la pauvreté et atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De nombreuses études sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté ont montré que le moyen le plus efficace de réduire durablement la pauvreté est d'augmenter la productivité et le rendement des ressources qui représentent la principale source de revenu des pauvres. Dans pratiquement tous les pays africains, ces ressources sont la terre et le travail agricoles et le travail rural en dehors de l'agriculture.

V. Initiatives en cours de l'Union africaine traitant des prix alimentaires élevés

24. En collaboration avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Commission de l'UA, à travers son Département d'économie rurale et de l'agriculture (DREA), s'est engagée à lancer, promouvoir et faciliter la mise en œuvre de politiques, stratégie et programmes contribuant à la transformation de l'économie rurale en augmentant la productivité agricole, en conservant et en protégeant les ressources naturelles, ainsi qu'en améliorant la durabilité de l'environnement. Dans le cadre du CAADP, de la Déclaration de Syrte de 2004 sur l'Agriculture et l'eau, de la Déclaration d'Abuja de 2006 sur les engrais, de la Déclaration d'Abuja de 2006 sur la sécurité alimentaire et de l'Objectif du Millénaire pour le développement n°1 de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et la faim à l'horizon 2015, la Commission est actuellement en train de mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à augmenter la productivité agricole et à réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

25. Le Plan d'action de la Commission pour l'agriculture fixe les quatre objectifs stratégiques suivants :

- a. Améliorer les systèmes et la productivité agricoles de façon à atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la qualité nutritionnelle et élargir les marchés d'exportation des produits agricoles ;
- b. Promouvoir les mesures pour augmenter le développement de l'agriculture durable avec l'amélioration simultanée de l'environnement, de l'eau et des autres ressources naturelles ;
- c. Promouvoir la diversification de l'économie rurale de façon à augmenter l'emploi et les revenus ; et
- d. Renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour le développement rural.

Quelques initiatives ayant une influence direct avec le problème actuel des prix alimentaires élevés sont présentées ci-dessous :

(a) Initiative du Marché commun africain pour les produits alimentaires

26. Le commerce international des produits agricoles d'Afrique représente moins de 5% du commerce mondial des produits agricoles. A cause de l'accès limité aux marchés régionaux et internationaux, plusieurs pays africains ne sont pas en mesure de générer les revenus suffisants nécessaires pour obtenir les intrants agricoles requis pour augmenter la productivité agricole. Pour promouvoir un plus grand accès aux marchés régionaux et internationaux pour les produits agricoles et alimentaires africains, la Commission, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lance actuellement une initiative pour créer un *Marché commun africain pour les produits alimentaires*, qui servira de catalyseur pour augmenter la productivité agricole, garantir la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. La vision de l'initiative est tirée des Piliers 2 et 3 du cadre du CAADP ainsi que des différentes Déclarations et Décisions des Chefs d'Etat et de gouvernement africains, notamment le Plan d'action de Lagos, le Traité d'Abuja, l'Acte constitutif de

l'Union africaine, et les Traités créant les Communautés économiques régionales. Elle vise à évaluer la situation de l'offre et de la demande pour les denrées alimentaires en Afrique ; traiter les problèmes des barrières à l'intégration du marché ; définir les changements politiques et juridiques que les Etats membres auront à mettre en œuvre ; identifier les stratégies pour aider les gouvernements à évaluer et harmoniser leurs cadres législatifs et engagements légaux; et fixer les options pour renforcer et harmoniser les régimes commerciaux dans le contexte des communautés économiques régionales existantes.

(b) Initiative panafricaine en matière de politique foncière

27. Un facteur important ayant contribué à la mauvaise performance de l'agriculture africaine et aux prix élevés des principales denrées alimentaires qui en ont résulté est l'accès limité aux ressources productives, particulièrement pour les exploitants agricoles à petite et moyenne échelle. Les petits et moyens producteurs agricoles en Afrique n'ont pas d'accès adéquat aux ressources productives telles que la terre. Par exemple, les femmes produisent la majorité des denrées d'Afrique, mais n'ont pas d'accès équitable à la terre productive. En tant que facteur majeur pour la production agricole, l'accès à la terre productive est essentiel pour augmenter la productivité agricole. Résoudre les problèmes relatifs à la terre est par conséquent indispensable pour réaliser une plus grande production agricole en Afrique.

28. La première possibilité d'assurer un accès équitable à la terre, en particulier, pour les petits et moyens exploitants agricoles est que les gouvernements, sur le plan national, mettent en place des politiques agraires adéquates. Afin d'aider les gouvernements africains à élaborer et mettre en œuvre des politiques agraires fiables, la Commission collabore avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD) et les Communautés économiques régionales (CER), pour élaborer un cadre et des directives pour la politique agraire en Afrique pour appuyer les efforts consentis aux niveaux national, régional et international dans le cadre du renforcement des droits de propriété, de la facilitation des investissements et de l'accès à la terre pour les populations rurales et urbaines pauvres. Une telle initiative constitue le gage des moyens de subsistance sûrs et d'une sécurité alimentaire adéquate.

c) Le cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique et l'Initiative panafricaine pour la nutrition

29. Le Pilier III du CAADP met l'accent sur l'insécurité alimentaire chronique et les populations vulnérables et victimes des diverses crises et calamités. Le Pilier regroupe les éléments fondamentaux de la vision du CAADP qui consistent à assurer la croissance de la production agricole, des marchés bien intégrés et un pouvoir d'achat soutenu pour les groupes vulnérables. Cette Initiative a également pour objectif d'éradiquer la famine, la malnutrition et la pauvreté. Pour rendre opérationnel le Pilier III du CAADP, l'Union africaine et le NEPAD en collaboration avec le Centre africain pour la sécurité alimentaire de l'Université Kwazulu Natal (UKZN) et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), ont élaboré un cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique afin de donner des directives et d'aider les parties prenantes en Afrique à réaliser simultanément les objectifs du Pilier III du CAADP et le Programme plus élargi pour le développement

agricole en Afrique. Le Cadre s'articule autour de trois volets importants de défis liés à la sécurité alimentaire. Il s'agit de : l'insuffisance des ressources vivrières, la famine et la malnutrition généralisées et persistantes ainsi que la mauvaise gestion des crises alimentaires. Ce Cadre vise à déterminer des principes, définir des mesures à prendre, assurer la coordination, proposer l'examen par les pairs et des instruments qui doivent servir de directives aux politiques nationales et régionales. Il vise également des stratégies, des investissements, les contributions des partenaires et la sensibilisation qui permettront de relever ces défis afin d'accroître les ressources vivrières, de réduire la famine et la malnutrition et d'améliorer la gestion du risque lié à la sécurité alimentaire.

30. Outre le FAFS, l'Initiative panafricaine pour la nutrition (PANI) a pour objectif de régler les problèmes multisectoriels et la nature intersectorielle de la nutrition. Il vise également à dynamiser le processus de la planification en matière d'investissements, faciliter le renforcement des capacités et mobiliser les ressources nécessaires qui permettront d'alléger le fardeau de la nutrition. A travers une approche (d'optique nutritionnelle), l'Initiative offre un instrument pour l'intégration des perspectives et expertise nutritionnelles dans le processus global de la planification en matière d'investissements. La PANI a été élaborée comme une référence clé et essentielle pour fournir des conseils aux différents acteurs du secteur et appuyer les projets et programmes élaborés et assurer des résultats et impacts tangibles. Il est prévu que la PANI sera pleinement utilisée au niveau des CER et des pays dans le cadre de la résolution des problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition sur le terrain.

d) L'amélioration des infrastructures rurales et le renforcement des capacités en matière du commerce pour l'accès au marché

31. Le Pilier II du CAADP vise à accélérer la croissance au niveau du secteur agricole en améliorant les capacités des entrepreneurs privés y compris celles des agriculteurs commerciaux ainsi que les petits exploitants agricoles afin de répondre aux exigences de plus en plus complexes en matière de qualité et de logistique au niveau des marchés nationaux, régionaux et internationaux tout en accordant la priorité aux chaînes de valeur stratégiques qui sont susceptibles de générer des revenus variés accrus et de créer du bien-être dans les zones rurales et dans les autres domaines de l'économie. Le Pilier met également l'accent sur la politique et les actions réglementaires requises. Le développement des infrastructures, le renforcement des capacités ainsi que les partenariats et alliances qui faciliteront le développement des chaînes de valeur agricoles pour stimuler la réduction de la pauvreté et la croissance dans les pays africains. Pour résoudre les questions relatives à l'accès au marché pour les produits agricoles et alimentaires de l'Afrique, l'Union africaine et le NEPAD en collaboration avec la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale sont en train d'élaborer un cadre pour l'amélioration des infrastructures rurales et le renforcement des capacités en matière de commerce dans le cadre de l'accès au marché. Ce cadre insiste sur les efforts destinés à élargir la base d'approvisionnement afin de répondre aux opportunités futures en matière de demande et de mettre en place des chaînes de valeur pour renforcer la compétitivité sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

VI. INITIATIVES SPECIFIQUES RECENTES DESTINEES A RESOUDRE LE PROBLEME DU COUT ELEVE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

(a) Atelier UA/NEPAD sur le coût élevé des produits alimentaires

32. Pour trouver une solution à la crise causée par le coût élevé des produits alimentaires, et prenant note des grèves et des mouvements de protestations dans certains pays africains, l'Union africaine et le NEPAD ont organisé un atelier de 4 jours regroupant 18 pays africains du 20 au 23 mai 2008 en vue d'identifier les contraintes liées au coût élevé des produits alimentaires et de proposer des solutions pratiques à cette crise. Des délégués dont des représentants de plus de 30 partenaires au développement, des ONG, des associations d'exploitants agricoles, des institutions de recherche et les Communautés économiques régionales y ont pris part. Cent soixante (160) personnes au total ont participé à l'atelier. L'atelier représente un tournant important dans l'élaboration d'une réaction coordonnée pour la sécurité agricole, alimentaire et nutritionnelle en Afrique au coût élevé des produits alimentaires dans le cadre du CAADP et conformément à ses principes.

33. Les participants à l'atelier ont reconnu que le coût élevé des produits alimentaires a des conséquences considérables en Afrique surtout dans les pays qui sont des importateurs nets de produits alimentaires où le coût de plus en plus élevé de ces produits va réduire les maigres ressources nationales générées par les activités de développement destinées aux besoins urgents en matière d'importations des produits alimentaires. Ce phénomène complique également la lutte contre la famine. Cependant, l'atelier a, par ailleurs, reconnu que cette crise a offert non seulement l'opportunité de déterminer des réponses concertées de par le continent africain mais aussi un moyen pour une renaissance agricole en Afrique qui va permettre d'accroître les revenus des petits exploitants agricoles, renforcer les moyens de subsistance, la nutrition et en dernière instance la sécurité alimentaire en Afrique.

34. L'atelier a fait les observations suivantes :

1. L'Union africaine et le NEPAD devraient exhorter les Etats membres à honorer les engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration de Maputo d'affecter au moins 10% de leurs budgets nationaux au développement agricole et rural ; ils devraient également lancer un appel aux partenaires au développement pour qu'ils respectent les annonces de fonds qu'ils ont faites et les engagements qu'ils ont pris pour appuyer le développement du secteur agricole ;
2. les pays participant à l'atelier ont indiqué qu'ils ont commencé à régler cette crise en utilisant leurs ressources nationales. Les participants ont pris note de l'assistance fournie par les partenaires au développement et les ont exhortés à accroître et à poursuivre leur assistance financière et technique pour le règlement de la crise actuelle et pour le programme de développement à long terme, dans le cadre du CAADP ;
3. les participants invitent le secteur privé (commerçants, transporteurs, fournisseurs des intrants, institutions financières, etc.), les organisations

d'exploitants agricoles, les ONG, les partenaires au développement, les institutions de recherches nationales et régionales et les Communautés économiques régionales à jouer un rôle primordial dans la croissance et le développement du secteur agricole de l'Afrique ;

4. les participants ont souligné la nécessité de renforcer les capacités de l'Union africaine et du NEPAD en ressources humaines et financières afin de leur permettre d'assurer le suivi des conclusions de l'atelier, de faciliter la mise en œuvre du CAADP et d'appuyer les Etats membres dans leurs efforts pour faire face à cet important choc provoqué par la hausse des prix des denrées alimentaires ;
5. ils ont, en outre, précisé que les recommandations de l'atelier doivent faire l'objet de discussions lors des prochains grands forums et réunions tels que la TICAD IV, le Sommet de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire, la 25^{ème} Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, le Sommet de l'UA, et le Sommet du G8 ;
6. les participants ont lancé un appel pour que les Etats membres prennent des mesures urgentes pour la mise en œuvre des priorités ci-après tout en continuant de chercher à obtenir des ressources financières et techniques supplémentaires auprès des partenaires au développement :

(a) Solutions immédiates /à court terme :

- Assistance immédiate aux groupes vulnérables à travers des aides alimentaires ciblées et de réelles mesures de sécurité alimentaire, y compris de l'argent liquide et/ou de distributions alimentaires et de l'appui nutritionnel ;
- Intensification de la production agricole grâce à l'utilisation de subventions pour des intrants ciblés, en particulier les engrais et les semences améliorées tout en renforçant l'accès à l'eau et l'irrigation à petite échelle pour la production agricole ;
- Renforcement des infrastructures du marché ; et
- Amélioration de la gestion des produits alimentaires après les récoltes et réduction des pertes post-messiales.

(b) Solutions à moyen et long termes :

- Développement des infrastructures régionales pour appuyer le développement agricole et rural ;
- Adhésion aux accords régionaux de politique commerciale ;
- Développement des systèmes d'irrigation et des techniques de collecte d'eau ;

- Renforcement des pratiques de gestion durable des terres, y compris la gestion et la conservation du sol et des eaux ;
 - Renforcement des capacités et de l'accès aux micro-crédits ;
 - Amélioration de la gestion des risques liés aux produits agricoles et connexes ;
 - Renforcement des mesures de sécurité réelles en matière de production pour les petits exploitants agricoles vulnérables ;
 - Renforcement de la vulgarisation agricole et développement de la recherche dans le domaine agricole
 - Amélioration de la gestion des produits alimentaires après les récoltes et réduction des pertes des produits stockés ;
 - Renforcement des capacités institutionnelles et en ressources humaines des pays aux fins de développement agricole.
7. Les participants ont identifié et lancé un appel à toutes les parties prenantes pour qu'elles développent les options – thèmes prioritaires suivants pour la renaissance de l'agriculture en Afrique :
- a. amélioration de la gestion des risques et analyse de la vulnérabilité,
 - b. augmentation de l'offre des produits agricoles à des prix abordables grâce à l'augmentation de la production et à l'amélioration des liens commerciaux ;
 - c. amélioration de l'accès aux produits alimentaires et accroissement des opportunités économiques pour les groupes vulnérables ;
 - d. amélioration de la qualité des régimes alimentaires grâce à la diversification des aliments nutritifs au sein des groupes cibles.

8. *Activités de suivi*

(a) Par les pays membres

Les pays devront immédiatement organiser une réunion des parties prenantes pour définir un calendrier pour les consultations des parties prenantes et la finalisation du plan d'intervention à court et à long termes :

- Préparer un plan de travail pour l'intervention à court terme ;
- Elaborer un programme à long terme pour un processus élargi du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique comme feuille de route nationale ; et

- Mettre en place un mécanisme accéléré de consultation des parties prenantes et de collecte de fonds.

(b) Par les Communautés économiques régionales (CER)

Les CER prendront des mesures pro-actives pour aider les pays dans l'intervention à court terme et dans le processus à long terme du PDDAA :

- Mettre à jour la liste des missions conjointes pour couvrir les pays participant à l'atelier ;
- Préparer un plan pour l'accélération de la mise en œuvre de la table ronde du PDDAA, et l'identification de l'assistance technique requise ; et
- Préparer un plan de travail à court terme pour l'intervention à court terme.

(c) Par l'UA/ NEPAD

Une équipe de travail dirigée par le Secrétariat de l'UA/ NEPAD, bénéficiant de l'appui de la FAO, du PAM, du FIDA, de la Banque mondiale, des principales institutions et des CER, coordonnera le suivi actif approprié des décisions adoptées par l'atelier. Les tâches de l'équipe de travail seront les suivantes :

- Faciliter la coordination du soutien des partenaires de développement aux activités de programmation au niveau national liées aux ripostes à court et à long termes à la crise des prix des denrées alimentaires ;
- Gérer la collecte et la diffusion des informations, assurer le suivi des progrès dans la mise en œuvre des décisions prises par l'atelier de manière à pouvoir faire rapport aux grandes rencontres régionales et mondiales dans les prochains mois ;
- Appuyer le dialogue avec les partenaires de développement au niveau national sur les ripostes à la crise, et s'assurer que les représentants locaux des partenaires de développement soient bien informés des décisions de l'atelier et de l'engagement des gouvernements et des partenaires de développement ;
- Aider à la formulation des demandes de reprogrammation des ressources consacrées aux opérations en cours ou, en l'absence d'opérations en cours, préparer des propositions pour de nouvelles ressources ;
- Prendre des mesures concrètes avec les parties prenantes et les partenaires de développement nationaux les plus importants sur les principales mesures requises pour la formulation de programmes spécifiques pour des ripostes à court, moyen et long termes à la crise des prix des denrées alimentaires conformément aux objectifs No.3 et au processus élargi de la table ronde du PDDAA, y compris la mise en

place d'une équipe locale, les arrangements pour un soutien technique et l'accord sur un calendrier pour l'achèvement de la planification et de l'organisation d'une table ronde ;

- Faciliter l'implication des CER dans le soutien politique au processus, et l'implication des principales institutions afin qu'elles puissent apporter des contributions techniques consultatives à la mise au point des interventions ;
- Revoir les calendriers provisoires des missions de programmation conjointes de riposte à la crise des prix des denrées alimentaires, et
- Aider les pays à établir des liens entre les programmes à court, à moyen et à long termes.

35. Des missions conjointes de l'UA/NEPAD, de la FAO, du PAM, du FIDA et de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre les recommandations de l'atelier ont déjà été effectuées au Mozambique et d'autres sont programmées en juin et juillet dans les pays suivants: Sierra Leone, Sénégal, Malawi, Mali, Mauritanie, Ouganda et Zambie. D'autres encore seront programmées dans un proche avenir dans d'autres pays.

(b) Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire dans le monde : les défis du changement climatique et de la bioénergie

36. La conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire dans le monde : les défis du changement climatique et de la bioénergie, a été tenue au siège de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome ; Italie, du 3 au 5 juin 2008. Des 180 pays participants, 43 étaient représentés par des chefs d'Etat, le reste, par des vice-présidents, des chefs de gouvernement, des vice-premiers-ministres, des princes héritiers, des ministres et des ambassadeurs ou autres représentants de gouvernement de haut niveau.

37. L'un des principaux résultats de la conférence a été le renouvellement de l'effort financier et de l'engagement par différentes institutions de lutter contre la faim et pour le développement agricole. Les fonds seront alloués aux pays durement frappés par l'actuelle crise mondiale des denrées alimentaires, pour leur permettre de produire davantage de produits alimentaires pour eux-mêmes lors des saisons de culture à venir, et pour les aider à réaliser une sécurité alimentaire continue grâce à l'investissement dans l'agriculture et la recherche. Les institutions et pays ci-dessous ont pris les engagements financiers suivants (en \$EU) :

- Banque africaine de Développement : 1 milliard de dollars ;
- France : 1,5 milliard de dollars (sur cinq ans) ;
- Japon : 150 millions de dollars
- Banque islamique de Développement : 1,5 milliard de dollars (sur cinq ans)
- Koweït : 100 millions de dollars
- Pays – Bas : 75 millions de dollars
- Nouvelle Zélande : 7,5 millions de dollars

- Espagne : 773 millions de dollars
- Royaume- Uni : 590 millions de dollars
- Venezuela : 100 millions de dollars
- UN CERF : 100 millions de dollars
- Banque Mondiale : 1,2 milliard de dollars

La Déclaration adoptée par la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire figure en annexe 1.

EX.CL/424 (XIII)
Annexe

**DECLARATION SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE
LES DEFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET
DES BIOENERGIES**

2008

Hausse des Prix des Produits Alimentaires : Accelerer les Investissements pour Faire Face l'Insecurite Alimentaire et Nutritionnelle

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3105>

Downloaded from African Union Common Repository